

## Compte-rendu de la réunion du Conseil d'école de St-Germain-l'Herm

Le Conseil d'École s'est réuni le **9 mars 2020** à 16h30, à l'école de St-Germain-l'Herm.

Étaient présents : Mme LACOUTURE, D.D.E.N. ; Mme GRANGE, Mme DAUPHIN, déléguées des Parents d'élèves ; Mme POUYET, Conseillère municipale chargée des Affaires scolaires ; Mme DESGEORGES, Maire ; Mmes FARON-BONVALLET, PASTURAL, enseignantes ; M. PAGNIER, enseignant, Directeur de l'école.

Excusés : Mme FERRY, déléguée des Parents d'élèves ; M. l'Inspecteur de l'Éducation Nationale ; M. PICANDET, maître E du RASED.

Mme le Maire a reçu un courrier de l'Inspection académique indiquant qu'il fallait faire des démarches concernant l'organisation du temps scolaire pour les rentrées prochaines. L'OTS de la commune relève du cadre dérogatoire, aussi la Mairie doit demander un renouvellement.

Le Conseil d'école, à l'unanimité de ses membres présents, donne un avis favorable à la demande de renouvellement de la dérogation, afin de conserver pour les années prochaines le fonctionnement en semaine de 4 jours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h50.

À St-Germain-l'Herm, le 9 mars 2020  
Le Directeur, Thierry PAGNIER

Copie transmise à : Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation nationale, Madame la Conseillère municipale chargée des affaires scolaires, Madame le Maire de St-Germain-l'Herm, Mesdames et messieurs les délégués des parents d'élèves, Madame la Déléguée départementale de l'Éducation nationale, les parents d'élèves par affichage devant l'école et insertion dans le site Internet de l'école, l'A.T.S.E.M., les membres de l'Équipe enseignante.